

La dépense pour le parcours d'un élève ou d'un étudiant en France et dans l'OCDE en 2012

■ En 2012, le coût théorique du parcours d'un élève entre le début de sa scolarité obligatoire et la fin de ses études secondaires en France est dans la moyenne de l'OCDE. Ce coût théorique est inégalement réparti entre le primaire et le secondaire. Il dépend d'une part du coût annuel par élève dans chaque cycle et d'autre part de la durée théorique de scolarité dans le primaire et le secondaire. La France dépense moins que la moyenne de l'OCDE pour le parcours d'un élève dans le primaire, et plus pour un élève pendant la durée des études secondaires. La dépense pour un parcours dans l'enseignement supérieur est un peu plus élevée en France que dans la moyenne de l'OCDE.

En France, comme en moyenne dans l'OCDE, le secteur public finance la plus grande partie de la dépense d'éducation mais la structure du financement public est différente : en France, l'État participe à hauteur de 70 % au financement public de l'enseignement primaire-secondaire tandis que pour la moyenne de l'OCDE, ce sont les administrations territoriales qui en sont le premier contributeur (62 %). Le financement public de l'enseignement supérieur est plus centralisé à la fois en France et pour la moyenne de l'OCDE, avec une participation respective de l'État central de 87 % et 84 %.

Marguerite Rudolf, DEPP-A3

Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald

Secrétaire de rédaction :

Marc Saillard

Maquettiste :

Frédéric Voiret

Impression :

DEPP/DVE

e-ISSN 2431-7632

Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15

■ En 2012, la dépense annuelle pour un élève ou un étudiant en France s'élève à 10 450 \$ppa, au-dessus de la moyenne de l'OCDE (10 220 \$ppa). Les disparités entre pays sont importantes : la dépense annuelle par élève ou étudiant en Norvège (15 500 \$ppa) est ainsi presque 2 fois plus élevée qu'en Italie (8 740 \$ppa). La France se positionne différemment selon le niveau d'enseignement. Elle est en dessous de la moyenne pour l'enseignement primaire¹ (avec une dépense annuelle moyenne de 7 010 \$ppa contre 8 250 \$ppa pour l'OCDE) mais au-dessus pour le secondaire (11 050 \$ppa contre 9 520 \$ppa) et l'enseignement supérieur (15 280 \$ppa contre 15 030 \$ppa).

Par ailleurs, les durées théoriques respectives des cycles primaire et secon-

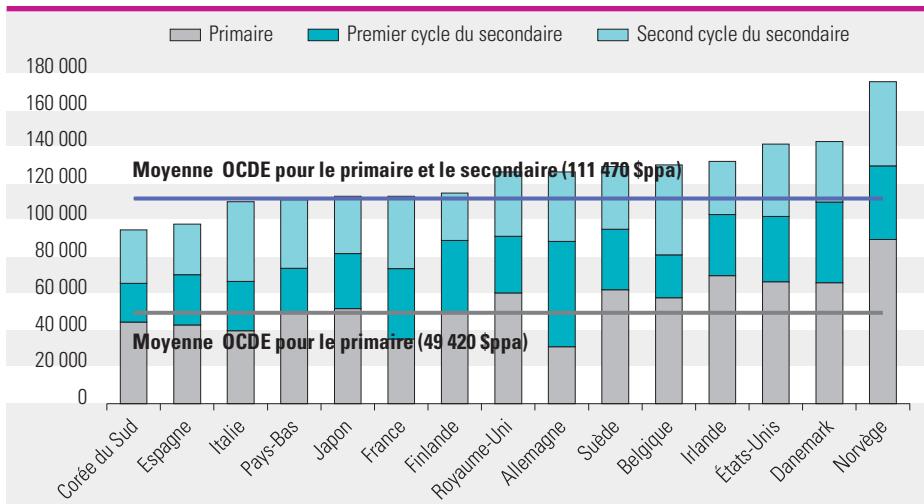
daire dépendent des choix des pays sur l'organisation des étapes de la formation. La durée de l'ensemble primaire et secondaire correspond pour sa plus grande partie à la scolarité obligatoire : elle varie de 11 ans pour les Pays-Bas à 13 ans pour la Norvège, le Danemark, l'Italie et l'Allemagne. En France, ce parcours est de 12 ans, soit légèrement moins que la moyenne des pays de l'OCDE (12,4 ans). Pour la majorité des pays sélectionnés, la durée du parcours des études est répartie de manière équivalente entre le primaire et le secondaire (environ 6 ans pour chaque cycle d'enseignement). L'Allemagne, l'Italie et la France font exception avec des études primaires plus courtes que la scolarité secondaire (4 et 9 ans en Allemagne, 5 et 8 ans en Italie, 5 et 7 ans en France).

En tenant compte des coûts annuels par élève et de la durée de chaque cycle, on peut calculer pour chaque pays le coût moyen d'une scolarité théorique

1. Le primaire est défini selon la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) de 2011 ; il correspond au cycle élémentaire en France.

1 – Dépenses cumulées par élève des établissements d'enseignement sur la durée théorique des études primaires et secondaires en 2012

En équivalents USD convertis sur la base des ppa pour le PIB



Lecture : en 2012, la dépense cumulée de la France sur la durée études primaires et secondaires s'élevait à 112 620 \$ppa par élève (35 060 pour le primaire, 38 350 pour le premier cycle du secondaire et 39 210 pour le second cycle du secondaire).

Les pays sont classés par ordre croissant des dépenses totales par élève cumulées sur la durée des études primaires et secondaires.

Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2015.

dans chaque cycle de formation. Un parcours du primaire au secondaire coûte 111 470 \$ppa pour la moyenne des pays de l'OCDE. La Norvège se détache nettement des autres pays par son niveau élevé de dépense cumulée (174 960 \$ppa), suivie du Danemark (142 390 \$ppa) et des États-Unis (140 920 \$ppa) (FIGURE 1). La France (112 620 \$ppa) se situe dans une zone proche de la moyenne de l'OCDE, aux côtés de la Finlande et du Japon. En fin de classement, on trouve la Corée du Sud (94 350 \$ppa) qui dépense presque moitié moins que la Norvège.

La France dépense moins que la moyenne pour un parcours d'études primaires mais plus pour les études secondaires

Les dépenses cumulées sur la durée des études d'un élève de primaire s'échelonnent en 2012 de 89 100 \$ppa pour la Norvège à 31 000 \$ppa pour l'Allemagne. Elles s'établissent en moyenne à 49 420 \$ppa pour l'ensemble des pays de l'OCDE. L'écart entre les pays représentés est beaucoup plus important que pour un élève du secondaire (rapport de 2,9 contre

1,9). La Norvège se distingue en tête de distribution (+ 80 % au-dessus de la moyenne de l'OCDE), suivie des États-Unis (+ 34 % au-dessus de la moyenne). En fin de distribution, l'Allemagne et la France se détachent nettement des autres pays considérés (respectivement - 37 % et - 29 % en dessous de la moyenne de l'OCDE).

En moyenne, pour les pays de l'OCDE, la scolarité d'un élève dans le secondaire est 28 % plus coûteuse que celle d'un élève du primaire. Cette différence est bien plus importante en Allemagne, en France et en Italie que dans les autres pays considérés : l'Allemagne dépense 3 fois plus pour une scolarité secondaire que pour une scolarité primaire, ce rapport est de 2,2 fois pour la France, et de 1,8 fois pour l'Italie. Cela s'explique en grande partie par le fait que dans ces pays, les études secondaires durent au moins deux ans de plus que les études primaires.

Les dépenses cumulées par élève sur la durée des études secondaires s'échelonnent en 2012 entre 94 930 \$ppa pour l'Allemagne et 49 980 \$ppa pour la Corée du Sud, soit un rapport de presque 2 entre ces extrémités. En moyenne, pour l'OCDE, ces dépenses s'établissent à 63 230 \$ppa. La France

dépense 77 560 \$ppa pour le parcours d'un élève dans le secondaire, soit 23 % de plus que la moyenne. Sa dépense est inférieure à celle de la Norvège (85 860 \$ppa), mais proche de celle du Danemark (76 670 \$ppa) et des États-Unis (74 750 \$ppa).

La dépense de la France pour un parcours d'études supérieures est proche de la moyenne de l'OCDE

La durée moyenne des études supérieures s'échelonne de 2,7 ans (Royaume-Uni) à 5,3 ans (Pays-Bas) et s'établit à 3,9 ans pour la moyenne des pays de l'OCDE (FIGURE 2). En France, elle est de 4 ans. La Suède (101 630 \$ppa) et les Pays-Bas (101 390 \$ppa) dépensent 3 fois plus pour le parcours d'un étudiant que la Corée du Sud (33 840 \$ppa). Les premiers conjuguent un coût annuel et une durée d'études relativement élevés ; le dernier, à l'inverse, a le coût annuel le plus bas et une durée d'études courte. La Finlande (84 670 \$ppa) et les États-Unis (84 200 \$ppa) se distinguent également avec une dépense cumulée moitié plus élevée que celle de la moyenne de l'OCDE (57 460 \$ppa). La France (61 430 \$ppa) se situe dans une moindre mesure au-dessus de la moyenne, devant l'Espagne (57 580 \$ppa), la Belgique (46 350 \$ppa) et la Corée du Sud (33 840 \$ppa).

En France, comme en moyenne dans l'OCDE, le secteur public finance la plus grande partie de la dépense d'éducation

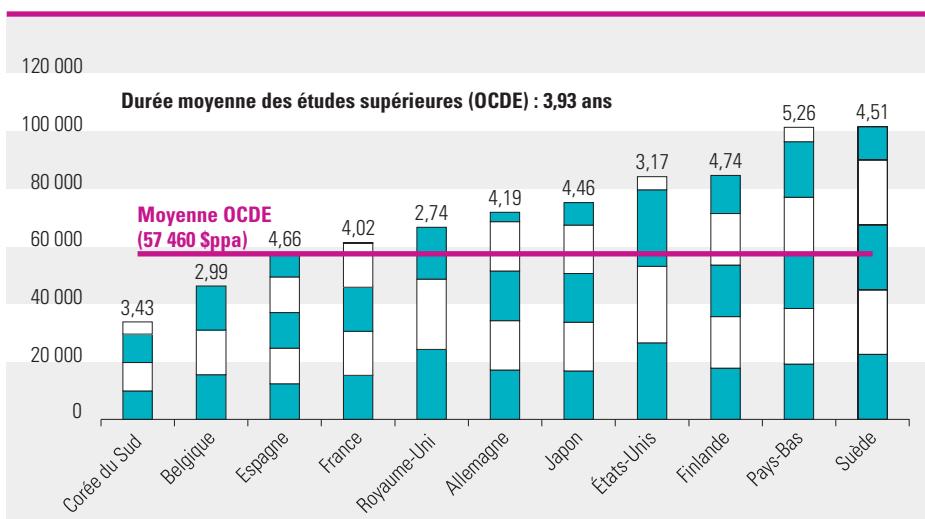
La structure de financement des dépenses d'éducation varie considérablement selon les niveaux d'études et les pays. La prise en charge par les pouvoirs publics est en général prépondérante pour les niveaux primaire et secondaire qui correspondent le plus souvent à la scolarité obligatoire. En revanche, elle est moins importante dans le financement de l'enseignement supérieur, niveau d'études ayant connu un développement postérieur et auquel

l'accès est moins généralisé. Quel que soit le niveau d'études, la conjoncture économique actuelle amène les pays à vouloir maîtriser leurs dépenses publiques. On assiste ainsi ces dernières années à une hausse du recours aux

fonds privés (ménages ou entreprises). La répartition du financement public entre les différents échelons administratifs (central ou territorial) dépend surtout de l'organisation administrative des pays.

2 – Dépense par étudiant pour un parcours dans l'enseignement supérieur en 2012

En équivalents USD convertis sur la base des ppa pour le PIB



Lecture : chaque délimitation de la barre représente le montant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant. Le nombre total de délimitations représente la durée moyenne d'études dans le supérieur dans chaque pays.

En 2012, la dépense cumulée de la France sur le parcours moyen d'un étudiant dans l'enseignement supérieur s'élève à 61 430 \$ppa (soit 15 280 \$ppa par an). La durée moyenne des études supérieures y est de 4,02 ans.

Les pays sont classés par ordre croissant de la dépense pour un parcours dans l'enseignement supérieur.

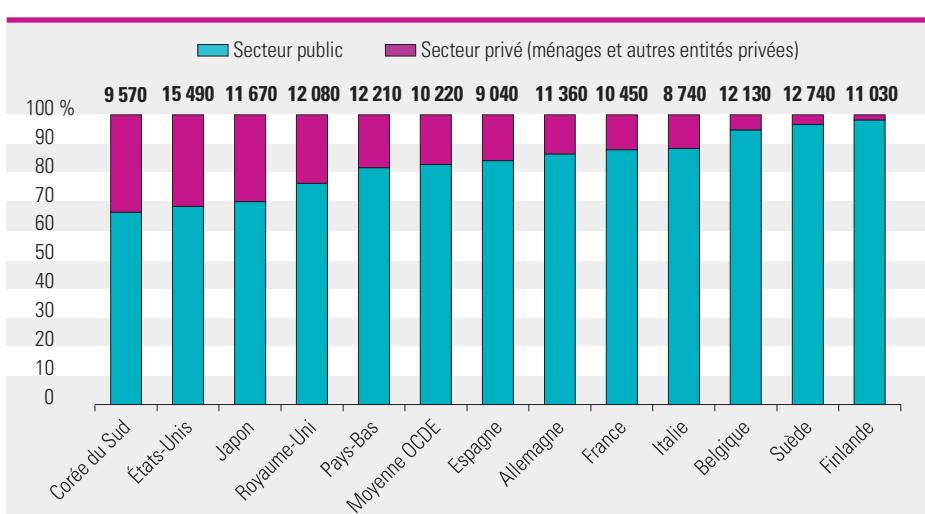
Danemark, Norvège et Italie : données non disponibles.

Royaume-Uni : révision de classification de dépenses liées à l'enseignement supérieur, données 2012 non comparables aux données 2011.

Sources : OCDE, Regards sur l'éducation (éditions 2014 et 2015), estimation DEPP.

3 – Dépenses annuelles par élève/étudiant selon la source de financement en 2012

En équivalents USD convertis sur la base des ppa pour le PIB



Lecture : en France, pour l'ensemble des niveaux d'études (hors pré primaire), le financement de la dépense moyenne par élève (10 450 \$ppa) est assurée à 88 % par le secteur public (État, collectivités territoriales), et à 12 % par le secteur privé.

Les pays sont classés par ordre croissant du poids du financement public dans la dépense moyenne par élève.

Norvège : répartition de la dépense par source de financement non disponible.

Royaume-Uni : révision de classification de dépenses liées à l'enseignement supérieur, données 2012 non comparables aux données 2011.

Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2015.

Dans les pays de l'OCDE, pour l'ensemble des niveaux primaire à supérieur, 84 % de la dépense d'éducation est d'origine publique (FIGURE 3). On constate d'assez fortes disparités entre les pays sélectionnés, la part relative du financement public s'échelonnant de 67 % pour la Corée du Sud à 98 % pour la Finlande, soit un écart de 31 points. C'est dans les pays nordiques et en Belgique que cette part est la plus importante (au moins 95 %). La France (88 %) vient ensuite, aux côtés de l'Italie et de l'Allemagne. Les pays asiatiques et anglo-saxons se distinguent des autres, avec une part du secteur privé dans le financement de la dépense d'éducation beaucoup plus importante que la moyenne (entre 24 et 34 % contre 16 %).

Des disparités importantes entre pays pour l'origine du financement de l'enseignement supérieur

En moyenne pour les pays de l'OCDE, 91 % de la dépense d'éducation pour l'enseignement primaire-secondaire est d'origine publique. La part du public est supérieure à 80 % pour tous les pays sélectionnés. Cette part est particulièrement prépondérante dans les pays nordiques, en Belgique et en Italie (supérieure ou égale à 96 %). La France se situe dans la moyenne (91 %). C'est en Corée du Sud et au Royaume-Uni que le poids du secteur public est le moins important (84 %) ; les ménages y participent plus que la moyenne au financement de l'éducation (14 % contre 8 %). Aux Pays-Bas et en Allemagne, le poids des financeurs publics (87 % pour les deux pays) est légèrement en dessous de la moyenne de l'OCDE en raison de l'importance de la formation en alternance dans le second cycle du secondaire et des contributions des entreprises versées dans ce cadre.

Pour l'enseignement supérieur, le poids du financement public varie entre moins du tiers et la quasi-totalité selon les pays. Deux groupes de pays se détachent nettement de la distribution. Tout d'abord la Finlande et la Norvège, où le financement des établissements

d'enseignement supérieur est presque intégralement public (poids supérieur ou égal à 95 %) ; et à l'opposé, la Corée du Sud, le Japon et les États-Unis, avec des parts de financement public très inférieures à la moyenne (entre 29 % et 38 %). La France, avec 80 % du financement de la dépense pour l'enseignement supérieur d'origine publique, se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (70 %), aux côtés de l'Allemagne (86 %) et de l'Espagne (73 %).

La provenance du financement public se décline différemment selon les pays et les niveaux d'enseignement

Pour tous les pays de l'OCDE, le financement public² est plus centralisé pour l'enseignement supérieur que pour les niveaux scolaires. En moyenne, les col-

lectivités locales participent à hauteur de 62 % au financement public de l'enseignement primaire-secondaire, et à 16 % des fonds publics destinés à l'enseignement supérieur. La France, l'Italie et les Pays-Bas se distinguent des autres pays de l'OCDE avec un financement public centralisé de l'enseignement primaire-secondaire. Les pays fédéraux (Allemagne, Espagne, Belgique, États-Unis) présentent un financement public plutôt décentralisé de l'enseignement scolaire et supérieur. Les pays nordiques et asiatiques, eux, se distinguent par un financement plutôt décentralisé de l'enseignement primaire-secondaire et un financement très centralisé de l'enseignement supérieur. ■

SOURCE, DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

Comparaisons internationales

Les données se rapportent à l'année civile 2012 et proviennent des données de l'OCDE publiées dans *Regards sur l'éducation 2015*.

La dépense d'éducation considérée

Il s'agit des dépenses des producteurs d'éducation tous services confondus (services éducatifs, services auxiliaires, recherche et développement). Le financement de ces dépenses provient de l'administration centrale, des administrations territoriales, du secteur privé (ménages et entreprises) et de l'international. Afin d'assurer la comparabilité des données entre les pays, les dépenses des ménages effectuées en dehors des établissements d'enseignement en matière de biens et services d'éducation ne sont pas prises en compte. De même, sont exclues les aides publiques destinées à financer les frais de subsistance des élèves'étudiants en dehors

des établissements d'enseignement (pour le logement par exemple). On s'intéresse à la provenance finale des fonds ; par exemple, les bourses versées par l'État seront comptabilisées dans les dépenses des ménages si elles servent à financer les activités des établissements d'enseignement (droits d'inscription, frais de restauration...). En revanche, l'analyse de la répartition des fonds publics (administration centrale, collectivités territoriales) est réalisée en incluant l'ensemble des bourses à destination des ménages et après transferts entre les différentes administrations publiques.

Pour la France, la participation de la Caisse d'allocations familiales est incluse dans celle de l'État central.

La dépense par élève pour un parcours scolaire ou dans l'enseignement supérieur
La dépense par élève pour un parcours scolaire ou dans l'enseignement supérieur est calculée comme suit : les dépenses annuelles (2012) des établissements d'enseignement de ce niveau sont divisées par les effectifs correspondants en équivalent temps plein, le tout multiplié par la durée d'études.

en savoir plus

⊕ *Regards sur l'éducation 2015*, OCDE, novembre 2015.

⊕ M. Rudolf, « La dépense pour le parcours d'un élève ou d'un étudiant en France et dans l'OCDE en 2011 », *Note d'Information*, n° 06, MENESR-DEPP, février 2015.

⊕ J.-P. Dalous et A. Landreau-Mascaro, « Le coût de l'éducation en 2014 : évaluation provisoire du compte », *Note d'Information*, n° 41, MENESR-DEPP, novembre 2015.

⊕ « Comparaisons entre pays des coûts d'éducation : des sources de financement aux dépenses », Méthodes internationales pour comparer l'éducation et l'équité, *Éducations & formations*, n° 80, MENESR-DEPP, décembre 2011.

⊕ Base de données OCDE : <http://stats.oecd.org>

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr